

LACOSTE Philippe
29, route du Saup
33125 - SAINT MAGNE

P5

COURRIER ARRIVE LE

- 3 OCT. 2019

MAIRIE DE SAINT MAGNE

Enquête publique relative au projet de révision du Plan Local d'Urbanisme

Madame la Préfète de la Gironde vient de rappeler le 24 septembre (ind Orst du 25/09) que la "consommation" de terrains pour notre département était de huit cents hectares/an et qu'il faudrait par suite adopter une stratégie nouvelle puisque la population augmente et qu'il faut préserver les espaces naturels. Il est regrettable qu'à l'appui de son propos madame la Préfète n'ait pas rappelé que la superficie du département est de 10.000 kilomètres carrés et précisé quelle était la part de ces 800 ha utilisée pour le logement proprement dit et quel était le pourcentage d'occupation des sols par les espaces naturels du Département. Ces trois éléments seraient nécessaires pour donner du poids à cette annonce, éventuellement...

En fait, c'est surtout bien ce qui intéressait les Saint Magneois en rapport avec la révision du PLU de leur Commune. Le PLU de Saint Magne a été approuvé en 2004. Il a été établi par et pour une commune rurale voulant maintenir son urbanisation. Huit constructions nouvelles par an pour une population proche de 1000 habitants. Ces résultats ont été obtenus. En 2014 ce PLU a été mis en révision mais le projet de schéma de cohérence territoriale intéressant les dix sept Communes du Pays Basco d'Arcachon - Val de l'Èyre (dont Saint Magne) ayant été rejeté par les services de l'Etat, le projet communal a été rejeté aussi. On en est aujourd'hui à une nouvelle enquête publique pour la révision du PLU. On attend l'approbation du SCOT dans les prochains années.

Aussi, à qui fut bien suivi la présente enquête publique actuellement presque cette dernière mouture du plan révisé n'apporte quasiment pas de modifications au PLU 2004, notamment s'agissant du domaine constructible qui ne connaît pas d'extension. Ce qui change néanmoins c'est la superficie des parcelles constructibles. Parfois moins de cinq cents m².

Du est le charme de la campagne ---

Il y a moins de vingt ans on disait qu'à Saint Magne il y avait autant de légumes que de jours dans l'année. Plus d'une centaine ont disparus depuis. Nonobstant, la Commune de Saint Magne est classée en zone Natura 2000 depuis 1995 et au ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt éco-écologique faunistique et floristique) depuis bien plus longtemps. Avec les Saint Magneais ne s'est élevée contre ces contraintes, naturels pour des gens de la campagne. Pourtant, depuis une quinzaine d'années Saint Magne change et perd son côté rural. Trop près de la métropole bordelaise elle tend à devenir un village dortoir sans l'avoir voulu.

La révision du PLV communal sera sans doute approuvée dans les prochains mois, sans SCOT, et elle apportera au moins que quelques contraintes nouvelles aux habitants de la commune. Il n'y a pas de doute, madame la Préfète de la Gironde, une fois le dossier étudié, devra adopter une stratégie nouvelle pour le bien être des ruraux ou néo-ruraux en matière d'urbanisme.

le 1^{er} octobre 2019,

Jean-François